

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A							CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)			
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 30 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.			
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.			
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —			

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 27 Novembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 novembre

Les crédits du Tonkin.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les crédits du Tonkin.

M. Freppel. — Je regrette, que pour examiner la question du Tonkin, le Parlement n'ait pas constitué un comité secret. Ces réserves faites, je me déclare partisan de la politique d'expansion coloniale, particulièrement de l'occupation permanente du Tonkin. Une puissance maritime comme la France, doit avoir des colonies et des ports dans toutes les parties du monde.

Or, le développement colonial n'est pas en rapport avec le rang que la France occupe parmi les nations.

Quoi d'extraordinaire à ce que nous cherchions à agrandir notre empire colonial, quand l'Angleterre s'étend de tous parts et que l'Allemagne entre dans la même voie ? (Applaudissements à gauche.)

On objecte que le commerce de la France avec les colonies n'est pas assez considérable pour que l'on y ajoute un nouvel établissement. L'objection est fondée sur une erreur. Le commerce avec les colonies est déjà considérable. Il le deviendra davantage avec l'extension des territoires.

Mais il y a autre chose que les intérêts commerciaux. La France a une mission civilisatrice à laquelle nous ne pouvons pas renoncer sans déchoir. La France doit occuper définitivement le Tonkin; elle doit faire de l'Indo-Chine quelque chose d'équivalent à l'empire de l'Inde que nous avons perdu.

Il faut, dit-on, redouter de faire de la politique coloniale aux dépens de la politique européenne, et regarder toujours du côté de la trouée des Vosges.

Mais, faut-il rester dans une attitude purement passive, tandis que les autres nations s'installent sur tous les points du globe dans des positions stratégiques dont on ne pourra jamais les déloger. (Applaudissements à gauche.)

M. de Cassagnac. — Monseigneur, veuillez dire que vous parlez en votre nom personnel.

M. Freppel. — Sur ce point, en effet, j'ai le

regret de me séparer de la plupart de mes collègues.

A droite. — De tous ! de tous !

M. Freppel. — Ce n'est pas l'Angleterre qui s'opposera à notre extension coloniale. Après le guet-apens de Lang-Son, il n'est pas possible de reculer. On ne peut même pas admettre que la France accepte la médiation d'aucune puissance; son seul objectif doit être d'occuper le Tonkin en entier, de s'emparer de Formose, d'y percevoir les douanes jusqu'à ce que la Chine soit venue à résipiscence.

Il y a des expéditions qui sauvent la cause de la civilisation. L'expédition du Tonkin est de ce nombre. (Applaudissements au centre.)

M. de Douville-Maillefeu. — Il faut renoncer dans un pays démocratique, à la politique obscure. Le grand jour est nécessaire, surtout avec la Chine.

Dans les négociations qui ont eu lieu, ce n'est pas la Chine qui a eu la politique la plus tortueuse. (Bruit.)

Le fleuve Rouge n'est pas un chemin de communications commerciales.

Tous les Français aiment leur drapeau. Je respecte nos braves marins; mais c'est l'argent qui est la clef de notre politique.

La majorité fera bien de ne pas voter les crédits. On fournirait au gouvernement le moyen de persévérer dans une politique néfaste et perfide.

M. Leroy, rapporteur. — On oublie les origines de la question. La France n'a pas eu de politique agressive envers la Chine. Elle s'est défendue seulement. Elle n'a pas voulu se laisser chasser du Tonkin.

De nouveaux efforts sont encore nécessaires. La commission propose l'envoi de renforts... (Bruit) d'accord avec le gouvernement, pour assurer une politique de réparation et de gages.

Il faut consolider notre autorité sur un empire qui compte 20 millions d'habitants. Il est regrettable qu'on ait agi trop tard, avec des troupes insuffisantes; mais tout le monde s'est trompé à ce moment, parce qu'on ignorait si la Chine interviendrait.

Peut-être y a-t-il eu à Lang-Son une imprudence du commandant français, mais cela n'excuse pas les torts du gouvernement chinois.

On répond que le gouvernement a eu le tort de se laisser tromper et qu'il faut lui refuser les crédits. Ce n'est point là une solution vraiment conforme aux intérêts et à l'honneur de la France.

M. Anatole de la Forge. — Toute la question chinoise ne vaut pas le sang d'un soldat ou d'un marin français.

Il importe de savoir comment le gouvernement entend résoudre la question: veut-il continuer la guerre par petits paquets, ou demander 50,000 hommes! Il faut qu'on le sache avant les élections!

M. Granet. — M. le rapporteur n'a pas apporté à la tribune la lumière qui manquait à son rapport. Or, il est certain qu'il n'y a pas eu de convention, il ne pouvait pas y en avoir. Le négociateur de la Chine n'engageait que sa personne et non le gouvernement.

L'affaire de Bac-Lé a été appréciée diversement par M. le président du conseil. Il serait intéressant de savoir ce qu'il en pense aujourd'hui. Est-ce un guet-apens, une trahison? Alors l'occupation de Formose ne suffirait même pas; il faudrait aller plus loin. Il faut une déclaration de guerre ouverte.

Quel est ensuite le programme du gouvernement en ce qui touche le Tonkin? Restera-t-on renfermé dans le Delta? Abandonnera-t-on la partie la plus riche des fameuses pépites? Si le ministre entend conquérir le Tonkin en entier, qu'il le dise!

Qu'elle période faut-il prévoir pour achever l'opération? Quels sacrifices faut-il demander au pays? Ce sont là des questions que la majorité elle-même devrait se poser.

M. de Cassagnac. — Les membres de la majorité ne savent que voter. Ce sont les muets du sérail.

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Granet. — M. le ministre de la guerre devrait répondre à la question posée.

M. le ministre de la guerre. — Je suis et reste étranger aux opérations du Tonkin. (Murmures.) Elles sont du ressort de mon collègue de la marine. Ma délicatesse ne me permet pas de m'en mêler.

M. Granet. — C'est donc à M. le ministre de la marine que j'adresse la question. Cependant, le ministre de la guerre, comme chef de l'armée, ne peut rester indifférent à cette grave affaire du Tonkin.

M. Franck-Chauveau. — Je veux dégager les responsabilités.

Le gouvernement a eu tort de laisser échapper

le traité Bourée. Nous nous trouvons au Tonkin, en face des dépenses énormes, et quelles compensations aurons-nous? Des revenus dérisoires, un million au maximum.

L'orateur demande le renvoi à demain. La Chambre refuse.

M. Franck-Chauveau déclare alors qu'il ne dira plus rien. Et il descend de la tribune.

La suite de la discussion à jeudi.

SÉNAT

Séance du 25 novembre.

La loi sur les Sociétés.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur les sociétés.

M. Bozerian expose que pour donner satisfaction à M. Denormandie, la commission a ajouté à l'article 13 un paragraphe exigeant que les apports des sociétés soient vérifiés par trois experts.

L'article 13, ainsi modifié est adopté.

Il en est de même pour l'article 14, modifié dans le sens du texte de l'article 22 de la loi de 1867.

Le Sénat revient ensuite à l'article 32 qui est adopté.

L'article 33 interdit aux sociétaires d'acheter leurs propres actions, sauf dans le cas où ce rachat est fait pour l'amortissement prévu par les statuts ou en vue d'une réduction du capital social.

M. de Gavardie demande la suppression de l'article.

Après une réplique de M. Gouin, l'article 33 est adopté ainsi que l'article 34.

Les articles 35 à 38 sont successivement adoptés. A ce dernier article, M. de Normandie a fait ajouter une disposition par laquelle tout actionnaire dans les assemblées ne peut avoir plus de dix voix.

Après échange d'observations entre MM. de Gavardie, Lenoël et Bozerian, les articles 39 à 45 sont adoptés.

Le titre 11 (sociétés en commandite par actions) comprenant les articles 46 à 54 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(49)

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

Le baron était brave; il ne réfléchit même pas à la possibilité d'un danger. Il voulut d'abord prendre ses revolvers, puis, il les reposa sur sa table de travail, et glissa dans la poche de sa redingote un petit poignard arabe qui lui servait de couteau à papier. Ensuite, passant dans le salon, il embrassa sa fille.

— Tu vas chercher maman ? lui demanda-t-elle.

O ironie !

Le baron la serra longuement dans ses bras, puis il partit avec Hilarion Gentil. Comme il passait devant la loge du concierge, cet homme lui tendit une lettre.

Un homme comme M. de Maudreuil devait en recevoir beaucoup. Rien n'indiquait au coquin que ce fut celle de madame Duparc, puisqu'il n'avait pas pu voir l'écriture, et cependant son cœur battit. Il était convaincu que ce petit carré de papier que le baron avait mis distraitement dans sa poche, préoccupé qu'il était d'autre chose, contenait la dénonciation si redoutée. S'il pouvait s'en emparer tout était fini. La Duparc était loin, donc plus de crainte à avoir; il ruminait déjà cette idée, quand M. de Maudreuil lui dit :

— Arrêtez une voiture.

Il ne voulait point que, même à cette heure avancée, on pût le rencontrer avec un homme comme Hilarion, se disant avec assez de raison que ce serait faire naître des commentaires dangereux.

— Je comptais vous le proposer, riposta le greudin, car nous allons loin, sans vous commander ? — à Auteuil.

M. de Maudreuil ne songea pas même à s'étonner de l'endroit éloigné où on voulait le conduire. Un fiacre passait; tous les deux y montèrent. Le baron ne prononça pas une seule parole pendant le trajet; de son côté, Hilarion ne pensait qu'au moyen de prendre pour s'emparer de la lettre de Marton. Le plus simple était de se jeter sur M. de Maudreuil et de le dévaliser. Mais le baron était d'une force très réelle; ensuite, il fallait craindre les sergents de ville; Auteuil, c'est Paris. Le baron, attaqué, n'aurait qu'à pousser un cri, et aussitôt la voiture s'arrêterait.

Hilarion Gentil ne se souciait nullement d'aller végéter encore quelques années dans une maison centrale quelconque. Poissy lui suffisait. D'un autre côté, il fallait savoir à quoi s'en tenir. M. de Maudreuil avait-il, oui ou non, reçu déjà la lettre de madame Duparc ? Était-ce celle qu'on lui avait remise au départ ? Chacun de nos personnages avait donc assez à penser, dans sa préoccupation personnelle, sans chercher à entamer une conversation inutile. Gentil avait pu s'apercevoir, au reste, que le caractère hautain du baron ne se prêtait guère à cela.

La voiture tourna bientôt les premières maisons d'Auteuil et redescendit vers la scène. Le

cocher s'arrêta à l'adresse qu'on lui avait donnée. M. de Maudreuil dit seulement :

— Est-ce ici ?

— Oui, Monsieur le baron. Je vais vous montrer le chemin.

C'était une maison d'assez bonne apparence, ayant vue sur la Seine. Elle appartenait à madame Duparc, et se composait de deux étages seulement, comprenant chacun deux petits appartements. L'un avait été prêté par la Duparc à Hilarion, en souvenir de la Belle Marton d'autrefois. Des trois autres, un seul, au second, était occupé par un vieux rentier qui se couchait avec les poules. Rien ne devait donc troubler les deux complices. Du reste, à ce moment, André ne voulait pas tuer M. de Maudreuil. Ce ne fut que plus tard qu'il réfléchit à ce hasard qui lui avait fourni tant de circonstances heureuses pour que son crime restât ignoré.

Le baron, précédé d'Hilarion, parvint au premier étage et entra dans une pièce assez propre et qui servait de salon à l'ancien condamné. André attendait dans une chambre voisine.

— Veuillez m'attendre un instant, dit Hilarion en avançant une chaise au père de Loïc.

M. de Maudreuil, resté seul, fit quelques pas à travers la pièce, en proie à une fièvre croissante. Ce galant homme rougissait à la pensée que la faute de sa femme l'amenait à une pareille honte ! Car, pour lui, c'était une honte que d'en être réduit à traiter obscurément ainsi avec des misérables. Malgré la température très froide, il ouvrit la fenêtre, s'y accouda un instant, puis, surpris par l'air très vif, la referma et revint s'asseoir.

— C'est bien long ! murmura-t-il.

Il avait hâte d'avoir terminé avec les coquins qui le faisaient chanter, hâte d'être de retour chez lui.

Alors, et comme soudainement, il se rappela cette lettre qu'on lui avait remise au moment où il quittait l'hôtel de Maudreuil. Espérant tromper son impatience, il la prit, et faisant sauter le cachet, commença à la lire. Dès les premières lignes, il resta anéanti. Quoi ! André Darcourt, l'ami de son fils, le fiancé de sa fille avait été condamné comme faussaire !

Au même instant la porte s'ouvrit et André parut.

— Misérable ! s'écria le baron en courant à lui.

Ce cri, la lettre dépliée que M. de Maudreuil tenait dans sa main frémissante, apprenaient à Darcourt que M. de Maudreuil savait tout.

— Eh bien, soit, murmura le jeune homme, j'aime mieux cela.

Il attendit une demi-minute avant de parler. Sa voix aurait trahi son trouble; et, pour obtenir ce qu'il voulait, il fallait qu'il parût très calme.

— Misérable ! répéta M. de Maudreuil.

— Monsieur, dit froidement André, si vous commencez ainsi, nous ne parviendrons jamais à nous entendre. C'est moi qui vous ai envoyé l'homme que vous avez vu et qui vous a conduit ici.

Le visage du baron resta impassible. En quelques minutes, il en était venu à mépriser tellement André, que rien ne l'étonnait plus de la part de cet homme. Il se contenta de dire à demi

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 novembre.

La séance de mardi à la Chambre des députés, a été encore entièrement consacrée à la discussion des crédits pour la Chine et le Tonkin.

Dès le début, M. le président du conseil est monté à la tribune, moins pour répondre aux orateurs qui avaient déjà parlé sur la question que pour faire l'exposé de la politique du cabinet.

Selon M. Ferry la responsabilité du cabinet actuel remonte aux mandats qui lui ont été donnés : le premier pour venger le commandant Rivière, le second pour l'occupation du bas Tonkin et de ses places fortes. Ces deux mandats ont été remplis et n'ont pas été déplacés. On a qualifié la politique du gouvernement d'agressive, d'imprévoyance; on a même dit qu'elle était cléricale. Un seul reproche peut toucher l'orateur : c'est celui qui consiste à dire qu'on a trompé le pays quand tout s'est passé au grand jour. Mais dans une affaire coloniale il y a toujours une grande part d'imprévu.

Le programme que le gouvernement s'est tracé, il y a un an, a été réalisé. Les forteresses ont été prises.

M. Jules Ferry a parlé ensuite du budget tonkinois. L'impôt foncier dans le Tonkin a donné 11 millions et demi en 1878.

Une bonne administration augmentera considérablement ce chiffre.

Quant à la régie de l'opium, elle peut produire dès la première année 4 millions et demi. Mais pour réaliser ces espérances, il faut que le Tonkin soit pacifié, et que notre conflit avec la Chine soit réglé.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Informations

Le Meeting des Ouvriers sans travail

Une réunion des ouvriers sans travail, tenue dimanche à la salle Levis, a donné lieu à des manifestations qui ont provoqué l'intervention de la police et de la garde de Paris à cheval.

L'appel de la commission d'organisation se termine ainsi : « Nous ne devons pas consentir à mourir de faim, quand les greniers regorgent de blé. Nous ne devons pas non plus grelotter, sous nos haillons, alors que les magasins sont encombrés de vêtements. »

« Travailleurs ! allons donc tous au meeting des ouvriers sans travail, afin de chercher un remède efficace à notre terrible situation ! »

L'assemblée comprenait environ 5,000 assistants. Tous les orateurs, pour la plupart anarchistes, ont attaqué violemment le cabinet, le Parlement, les conseils élus et la haute banque dont tous les membres sont considérés par eux comme des voleurs patentés. Les expressions suivantes : « Parlement de voleurs, bourgeois ignobles provocateurs de misère, société pourrie » sont acclamées.

Le cabinet Ferry, le Parlement et le gouvernement, sous toutes ses formes, méritent la mort, ainsi que Rotschild et les autres banquiers, affameurs du peuple. Donc, à mort Ferry ! à mort les élus du Parlement et le con-

seil municipal de Paris !

A cet appel l'assemblée agite d'innombrables bras et fait geste de guillotiner. Au même instant, deux ou trois individus, fourvoyés dans cette cohue et qu'on prétend être agents secrets de la police sont expulsés en recevant au départ force coups de poings et force coups de pieds.

Divers orateurs se succèdent à la tribune. Ils sont inconnus et leurs discours violents ne permettent pas à l'assemblée d'écouter quelques paroles de raison, prononcées par un citoyen nommé Crépin.

L'assemblée vote, à l'unanimité, la proposition qu'un meeting en plein air, aurait lieu prochainement, dans un endroit qu'on indiquerait après le vote.

Les manifestants sortent du meeting en chantant la « Marseillaise » et le « Ça ira ! »

La police, qui était dans la rue, a voulu alors empêcher cette manifestation et intervenir.

Les boutiquiers ferment hâtivement leurs magasins et la foule se rue sur les agents, les insultant, les frappant.

M. Florentin, commissaire de police du XVII^e arrondissement, a été blessé dans la bagarre, ainsi que plusieurs agents. Enfin, après une demi-heure de bousculade, d'agitation indescriptible, une escouade d'agents de renfort parvint à nettoyer la place, qui a été occupée par les gardes de Paris, à cheval.

Plusieurs arrestations ont été opérées. La tranquillité paraît être rétablie.

Les anarchistes ont comparu mardi devant la neuvième chambre correctionnelle.

Pieron, pour outrage et port d'arme prohibée, a été condamné à deux mois de prison et 16 fr. d'amende; Siegel, pour violences aux agents, à quatre mois de prison. Il a été déjà condamné. Il a crié : « Mort aux bourgeois ! Vive l'anarchie ! » Puis, il a donné un coup de poing au garde.

Gauthier, pour violences, a été condamné à quinze jours de prison. Les autres ont eu huit jours de la même peine.

Conflit franco-chinois. — On télégraphie au Times, de Shang-Hai, à la date du 25, que l'action française force le gouvernement chinois à rouvrir entièrement la question du Tonkin et à demander la médiation de l'Angleterre.

Les secrétaires de Li-Hung-Chang affirment de nouveau avoir vu le commandant Fournier effacer des noms dans le traité.

Le correspondant de Pékin télégraphie que l'action diplomatique de la légation anglaise est nulle. Le Tsung-Li-Yamen a pris la décision de rejeter la convention du 11 mai. Il ne l'accepte plus comme base des négociations et prétend rouvrir la question toute entière.

Les renforts. — Le Canton, steamer affrété pour le compte de l'Etat, est parti pour le Tonkin, avec escale à Alger, où il embarquera un bataillon de la légion étrangère.

baron avec hauteur, n'acceptent jamais les conditions posées par les hommes tels que vous !

André Darcourt pâlit :

— Prenez garde, Monsieur le baron, reprit-il en s'animant peu à peu. Vous me tenez... c'est vrai, mais je vous tiens également. Vous pouvez me déshonorer, je puis vous déshonorer aussi. N'irritez pas un homme capable de tout pour sauver son avenir en péril ! Je ne me laisserai pas abattre sans me défendre, je vous en avertis, et sans bien me défendre ! Donc, pesez soigneusement votre réponse : honneur pour honneur ! Le mien contre le vôtre. Choisissez.

— Misérable ! murmura le baron.

— C'est la troisième fois que vous me jetez ce mot au visage, Monsieur. Vous avez tort. J'ai été très calme jusqu'ici ; je ne réponds pas d'être maître de moi jusqu'au bout. Avez-vous réfléchi ?

M. de Maudreuil songeait. La belle tête de ce gentilhomme reflétait la noblesse de sa pensée.

— Monsieur, dit-il lentement, je vous ai déjà répondu que je ne pouvais tolérer une condition posée par vous. J'ajoute ceci : je refuse le marché que vous me proposez.

— Vous refusez !

— Oui. S'il ne s'agissait que de moi, j'accepterais peut-être. Mais beaucoup de maisons vous sont ouvertes à Paris ; je serais coupable si je vous permettais de continuer à abuser tous les honnêtes gens qui vous serrent la main, vous croyant leur égal en loyauté. Les êtres comme vous sont capables de beaucoup de mal. En ne vous démasquant pas publiquement, je me rendrais implicitement coupable de tout celui que vous accompliriez ! Quoi ! vous pourriez tromper

Le réseau des chemins de fer de l'Etat a coûté jusqu'ici 551 millions. Il a rapporté l'année dernière 8,824,000 fr.

C'est un ingénieux placement à moins de 1 0/0, exactement à 0 75 0/0.

En ne calculant l'intérêt que sur le taux de 4 1/2 0/0, c'est 20,971,000 fr. que nous perdons annuellement de ce chef.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

La Sainte-Cécile

Nos sociétés musicales ont joyeusement fêté la Sainte-Cécile, dimanche dernier. L'Orphéon d'un côté, avec son sympathique président M. Mazières et son directeur expérimenté M. Poudou; La Lyre cadurcienne de l'autre avec tout son bureau et son chef dévoué M. Combes, ont banqueté fraternellement et célébré leur patronne avec force toasts et gaies chansons.

Les cœurs sont bien prêts de s'entendre
Quand les voix ont fraternisé.

M. le capitaine de frégate Servan, est nommé au commandement du Japon, bâtiment-école d'application des torpilles.

M. Servan s'est signalé dans la répression de l'insurrection des Canaques à la Nouvelle-Calédonie.

M. le capitaine Servan a fait une partie de ses études au Lycée de Cahors où son père était directeur de l'Ecole Normale.

M. Pio, ancien chargé de cours de rhétorique au Lycée de Cahors, est nommé professeur honoraire.

Notre compatriote, l'éminent docteur Fonsagrives, vient de succomber, dans le Morbihan, à une attaque foudroyante de choléra.

Conférence viticole du Dr Rey.

M. le docteur Rey a fait dimanche, à Montcuq, une conférence sur la reconstitution des vignobles dans le Lot.

L'avenir, selon le conférencier, est dans l'adoption du plant américain; mais il faut choisir, car toutes les espèces ne sont pas également résistantes.

Les vitis *labruscal*, *œstivalis*, *candicans*, *rupestris*, *riparia*, etc., sont éminemment résistantes et peuvent défier le ver qui détruit la vigne européenne *vitis vinifera*.

M. Rey conseille la culture des porte-greffes de préférence aux producteurs directs. Il conseille la greffe en fente plus familière aux vigneron du Lot. L'expérience a prouvé qu'elle réussit parfaitement. La greffe peut s'opérer sur des plants racinés depuis un an seulement et même sur des boutures. Un ouvrier, sans être très exercé, peut greffer de 250 à 300 plants

d'autres personnes comme vous m'avez trompé moi-même ! Quoi ! vous pourriez vous introduire dans une maison, qui sait ? obtenir même la main d'une jeune fille... Et je le souffrirais ! Cela ne sera pas ! Maintenant, faites ce que vous voudrez je vous le permets ! Le scandale que vous voulez faire éclater retombera sur moi, c'est vrai, mais j'ajoutera même sur mes enfants, c'est encore vrai ; eh bien, Monsieur, je dirai tout à mon fils, et il m'approuvera de n'avoir pas voulu l'éviter au prix d'un acte qui serait déloyal.

Ces paroles furent prononcées avec une admirable dignité. André Darcourt frémissait de rage. Cet être froid sortit de sa nature :

— Ah ! vous croyez que je me laisserai perdre ainsi ! dit-il. Vous êtes fou, je vous avais prévenu que je saurais me défendre tant pis pour vous qui ne m'avez pas cru, ou ne m'avez pas compris. Pour la dernière fois... vous refusez ?

André prit un petit coffret d'acier placé sur la cheminée :

— Alors, la guerre, soit ! j'aime peut-être mieux qu'il en soit ainsi. Ah ! le monde pourra rire ! Madame la baronne de Maudreuil s'entend bien à écrire une lettre d'amour ! Tenez... (il prit le paquet) tout ceci sera photographié, répandu dans votre société, imprimé même. Vos amis sauront que tel jour la baronne de Maudreuil a quitté sa fille pour aller rejoindre son amant; que tel jour on lui a donné rendez-vous dans votre propre maison. Tendres souvenirs ! une fleur fanée, un gant de Suède que M. Richard Malvern a longtemps embrassé ! Ah ! vous voulez qu'on me tourne le dos ! Moi je veux qu'on rie en vous voyant ! Mauvais marché, Monsieur le baron ! moi,

par jour. Le plant greffé est en pleine production au bout de quatre ans. Il ne faut pas greffer trop profondément pour empêcher le développement des racelles au greffon, mais assez pour que les gelées n'empêchent pas la soudure.

Quel est le meilleur porte-greffe pour nos contrées ?

C'est l'expérience, dit le conférencier, qui répondra victorieusement à cette question; de même que l'aurois le montet et le mézard, ont été reconnus les meilleurs producteurs après bien des essais, de même l'expérience seule permettra de reconnaître les meilleurs porte-greffes parmi les innombrables variétés.

L'expérience déjà faite donne jusqu'ici la préférence, comme porte-greffes, dans les terrains humides : au *solonis* et au *rupestris*, et pour les terrains secs et peu profonds au *riparia*.

Pour montrer l'importance que prend la vigne américaine en France, l'orateur cite quelques chiffres d'un rapport de M. Marex de Montpellier.

En 1878 on a planté dans l'Hérault :	75 hect.
En 1879	900 »
En 1880	2560 »
En 1881	5160 »
En 1882	10910 »
En 1883	17925 »

En sortant de cette conférence les nombreux propriétaires viticulteurs disaient en parlant de M. Rey : Voilà un homme pratique comme il en faudrait beaucoup au Parlement dans l'intérêt de l'agriculture.

On écrit de Lalbenque :

Monsieur le rédacteur du Journal du Lot.

Je vous serai bien obligé de vouloir donner à ces quelques lignes l'hospitalité de votre journal.

Quelques personnes mal intentionnées à mon égard ont fait courir le bruit que j'avais mis obstacle à l'établissement d'une halte de chemin de fer sur le territoire de la commune de Fontanes. Comme particulier né à Fontanes, et comme Maire de Lalbenque je considère qu'il est de mon honneur de faire disparaître toute équivoque à ce sujet et d'infliger à ses auteurs le démenti le plus formel. J'affirme en conséquence que je n'ai fait aucune opposition à la création d'une halte de chemin de fer sur le territoire de la commune de Fontanes.

J'affirme en outre que le conseil municipal de Lalbenque n'a exprimé aucun vœu contraire; que ni le maire ni aucun autre membre du conseil n'a pris d'initiative à cet égard; enfin, qu'aucune pétition n'a circulé à Lalbenque dans le but de combattre la réclamation des habitants de Fontanes.

J'espère que ces explications sincères et catégoriques feront cesser tous les polémiques.

Je vous prie, etc.

DUGÈS.

Les agents d'affaires sont-ils commerçants? — Nous avons signalé récemment le jugement aux termes duquel M. Carré, juge de paix du premier arrondissement de Paris, reconnaissait aux agents d'affaires la qualité de commerçants, et, par conséquent d'électeurs consulaires.

Piogey, juge de paix du dix-septième arrondissement, vient de rendre une décision absolument

je serai méprisé, soit : vous, vous serez ridicule, j'aime mieux mon lot.

M. de Maudreuil recula d'un pas :

— Mes enfants ! murmura-t-il.

Il vit, comme dans une vision subite, les suites de cet énorme scandale. Sa fille ne pouvant se marier, son fils malheureux. Il eut peur...

— Ces lettres ! rendez-moi ces lettres ! dit-il d'une voix étranglée et en avançant la main.

— A moi, Hilarion ? cria André.

A cet appel, le baron se crut menacé; instinctivement, il saisit de sa poche le couteau arabe et se mit en défense. A son tour, André crut que M. de Maudreuil voulait le frapper, sa main s'abattit sur celle du baron et arracha le poignard.

Mais, c'en était trop. Cette scène affreuse avait exaspéré André Darcourt. Il vit rouge ! En une seconde, il se représenta que cet homme qui se tenait là devant lui, implacable comme la justice, statue vivante de l'honneur, était son plus mortel ennemi... Il vit rouge ! et se ruant sur M. de Maudreuil, le frappa du couteau en pleine poitrine ; le baron tomba sans même pousser un cri.

— Tu l'as tué ! s'écria Hilarion.

André restait la main tendue, immobile, stupéfié, d'avoir commis un pareil crime. Les deux misérables échangeaient un regard sombre ; la même pensée leur venait : si le crime était découvert, ils étaient perdus tous les deux. Ils vinrent au loin se dresser la hideuse guillotine...

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

contraire, en se fondant sur l'article 1^{er} de la loi du 8 décembre 1883, d'après lequel les commerçants proprement dits participent seuls à l'élection des membres des tribunaux de commerce; et sur la disposition finale du même article qui, en établissant des exceptions à cette règle, les a limités, et n'a pas cité les agents d'affaires.

Nos lecteurs se rappellent que la cour d'assises du Lot, dans sa dernière session, était appelée à juger l'affaire Lucie Combes (faux et usage de faux), déjà jugée par la cour d'assises de Lot-et-Garonne, dont l'arrêt avait été cassé par la Cour de cassation.

A la première audience, le 12 novembre courant, l'affaire fut énie renvoyée à la prochaine session par suite de l'absence du principal témoin, M. Dufourc de Chamol, retenu par la maladie. Une dépêche d'Agen apprend que M. Dufourc de Chamol vient de mourir.

Par suite d'un mandat d'amener lancé par M. le juge d'instruction près le tribunal d'Albi, M. F. B., ancien comptable, arbitre de commerce, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt, sous l'inculpation de détournements d'objets et de marchandises commis au préjudice de divers négociants créanciers de faillites.

Les foires de Duravel.

Les Foires qui se tenaient à Duravel le 19 de chaque mois auront lieu, à partir de décembre 1884, le premier samedi du mois, sauf la foire d'octobre qui reste fixée au 22. Des Primes sont allouées aux étrangers qui achèteront ou vendront des bestiaux. Une prime de cinq francs par paire de bœufs, sera donnée à tout acheteur et à tout vendeur étrangers à la commune. Tout étranger qui mènera ses animaux, chevaux, mulets, bœufs, vaches, veaux, pores et moutons sur le champ de foire, et qui y séjournera réellement et effectivement pendant la durée de la foire, recevra, n'eût-il ni vendu ni acheté, Une prime de 1 fr. par bœuf, vache, cheval ou mulet; Une prime de 0 fr. 75 c. par veau ou génisse, de six mois au moins; Une prime de 0 fr. 50 c. par cochon gras; Une prime de 0 fr. 25 c. par mouton. Cette prime se confondra, en cas de vente, avec celle de cinq francs indiquée ci-dessus. Les primes de présence seront payées aux ayants-droit à la fin de chaque foire. Les primes d'achat ou de vente seront payées à la foire suivante. Les bans et les places seront gratuits, sauf à la foire du mois d'octobre. La situation de Duravel au point de croisement de plusieurs routes, la proximité d'une gare du chemin de fer, l'approvisionnement certain du champ de foire en bestiaux de toute nature et de toute valeur, tout invite les marchands et les propriétaires voisins à donner leur concours à ces foires.

Le Maire de Duravel,
LOUIS JOUBERT.

Il est tombé samedi à Toulouse, pendant toute l'après-midi quelques flocons de neige, mais ils fondaient en touchant le sol.

C'est bien différent dans le centre de la France. La neige couvre tout le plateau central, depuis Orléans jusqu'à Capdenac.

La neige est tombée aussi en grande abondance dans les Alpes, et il fait encore plus froid dans la vallée du Rhône qu'ici. Le Rhône, à Arignon, est pris par les glaces.

Une affaire qui intéresse les chasseurs est venue, samedi, devant le tribunal civil de Montpellier.

M. Goudard, fabricant de futailles à Cette, accompagné de son fils âgé de treize ans, se rendait de Cette à Poissan, à travers champs, le fusil sur l'épaule.

Arrivé sur le territoire de Frontignan, Gévaudan, il vit un individu nommé Gévaudan, qui tira un coup de fusil sur une caille. Celle-ci, manquée par le chasseur, alla se reposer dans un champ voisin.

Ayant entendu le coup de fusil, le nommé Galand, tonnelier, qui se trouvait en avant, à une certaine distance, revint sur ses pas et accourut pour tirer à son tour sur la caille. Celle-ci partit, Galand tira et la manqua; mais les plombs allèrent frapper en pleine figure le jeune Goudard fils. Un plomb atteignit l'œil gauche qui est perdu.

Galand avait prétendu que Gévaudan avait tiré en même temps que lui et qu'il avait pu blesser le jeune enfant; mais, après une enquête et expertise, le tribunal, sur la plaidoirie de M^e Allien, a condamné le sieur Galand à

payer à Goudard père et fils la somme de 3,000 fr. à titre de dommages-intérêts, et leur a réservé tous droits et actions pour le cas où l'autre œil viendrait à s'altérer à la suite de cet accident. Gévaudan a été relaxé sans dépens.

Le Temps. — Voici les prédictions de M. Micouleau, le prophète de Gaillac, pour le prochain mois de décembre :

« Le temps sera doux sous l'influence du vent d'autan (sud-est); du 1^{er} décembre au 16. A dater du 17, il se refroidira et amènera la période la plus rigoureuse du prochain hiver, laquelle se prolongera jusqu'au 9 janvier, époque précise où rentreront les vents sud-est.

« Du 1^{er} décembre au 7, sud-est par moments violent. Fortes pluies sur le versant sud des Cévennes et sur le bassin méditerranéen. Méditerranée mauvaise.

« Du 7 au 9, chute d'eau de peu de durée et par places, et, pour nous, du 1^{er} au 9, assez beau, dans l'ensemble, quoique nuageux. Temps doux.

« Du 10 au 14, beau quoique nuageux. Temps toujours doux, mais tendant à se refroidir sous l'action d'un fort courant du nord.

« Du 14 au 16, pluies par places. Assez beau dans l'ensemble quoique nuageux. Abaissement graduel et assez sensible de la température.

« Du 17 au 27, presque partout couvert calme et froid avec neige au nord de la France et dans les régions montagneuses. Peu ou point sur nous. Vent d'entre nord et nord-ouest. Gelée, de 3 à 4 degrés.

« Du 27 au 30, neiges à peu près générales et assez abondantes même dans les pays de plaines. Durée des chutes de neige : de 8 à 12 heures par région. »

Revue Agricole

Les importations de Blé. — Nous lisons ce qui suit dans l'excellente *Gazette des Campagnes* :

D'après le relevé officiel, les importations de blé pendant les deux mois d'août et septembre s'élevèrent à 2,950,000 quintaux, et les exportations ne dépassent pas 29,000 quintaux dont 19,000 quintaux sous forme de farines.

Ainsi, si les importations continuent, nous importerons, avant la prochaine moisson, plus de 20 millions de quintaux de blé, à la suite d'une récolte très suffisante pour nos besoins. Comment peut-on dans une telle situation, écrire dans certains journaux que les cours ont quelque chance de se relever ?

Non certes, ils ne se relèveront point. Bien plus, si nos Chambres continuent de traîner en longueur le projet de relèvement des droits sur les blés, nous verrons se renouveler en matière de blé ce qui est arrivé pour les sucres. On se bâtera d'importer des quantités énormes avant le vote de la loi pour esquiver la surélévation du droit, comme on a importé d'énormes stocks de sucres à la veille de la loi qui haussait de 4 francs le tarif des sucres étrangers.

Il résultera de ces stocks énormes un encombrement qui retardera d'un an et plus le résultat naturel et légitime du relèvement projeté au détriment du fisc, comme au détriment de l'agriculture. Pour qu'une telle mesure fût efficace, il faudrait qu'elle fût votée très rapidement.

La circulation des sels pour l'agriculture. — Aux termes des instructions relatives à l'expédition et à la circulation des sels destinés aux usages agricoles, les sels de toute nature régulièrement dénaturés avant leur expédition et adressés directement aux cultivateurs ou aux propriétaires d'exploitations agricoles qui doivent les utiliser eux-mêmes sont dispensés de la formalité du plombage.

Lorsque la quantité expédiée est inférieure à 1,000 kilogr., les sels ne sont accompagnés que d'un simple passavant; mais un acquit-à-caution est exigé au-dessus de cette quantité.

M. Tirard, ministre des finances, vient de décider qu'à l'avenir, lorsqu'il s'agira d'expéditions faites à des cultivateurs ou à des propriétaires qui auront justifié, au moyen d'un

certificat de l'autorité municipale, de leur résidence, de leur qualité et des boissons de leur exploitation, les sels préalablement dénaturés ne seront plus, quelle qu'en soit la quantité, accompagnés que d'un passavant destiné à légitimer leur circulation.

La gomme. — Un phénomène bien connu et regardé jusqu'ici comme normal vient d'être classé parmi les maladies méconnues jusqu'à présent.

Rassurez-vous : il s'agit d'un phénomène observé chez les végétaux. Tout le monde connaît ces larmes de gomme qui se figent le long du tronc des cerisiers, amandiers, pêchers, pruniers, etc... Un naturaliste hollandais, M. Beijerinck, a étudié les conditions de cet écoulement de gomme, et il est arrivé à se convaincre qu'il est dû à un parasite végétal, qui provoque cet écoulement et vit tranquillement au milieu de la gomme qu'il a fait sécréter.

Afin de s'assurer que le parasite était bien la cause de la maladie, il a pris des morceaux de gomme avec le parasite qu'ils contenaient et a pratiqué l'inoculation sur des arbres sains et exempts de tout écoulement dans les petites entailles faites à leur tronc. Tous les arbres ainsi inoculés sont devenus malades; ils ont été épuisés par un écoulement de gomme au milieu de laquelle on retrouvait le parasite.

Que l'on porte la gomme du cerisier, du prunier ou de l'abricotier sur le pêcher et réciproquement, l'affection si redoutée se manifeste immédiatement. Cependant, si la gomme a été soumise à une température d'environ 50°, elle devient inoffensive.

Il résulterait de ces curieuses recherches, et comme conclusion pratique, que la cause de ce mal étant connue, il deviendrait nécessaire d'éviter tout contact entre des arbres fruitiers atteints de la gommose et ceux qui sont indemnes.

Il est probable même, si ces expériences recevaient la consécration des praticiens, qu'on admettrait que la contagion s'est produite bien souvent dans nos jardins et nos vergers, sans qu'on ait eu la pensée d'isoler les individus contaminés, ne se doutant pas que la maladie pût être parasitaire.

C'est une révélation dont profiteront indubitablement les pépiniéristes et les propriétaires d'arbres fruitiers.

Les poissons et l'eau-de-vie.

On avait vu jusqu'à ce jour appliquer l'eau-de-vie aux poissons comestibles comme élément constitutif d'une sauce destinée à relever la saveur. Mais personne n'avait encore pensé, croyons-nous, à l'administrer aux poissons vivants, en manière de tonique. C'est une idée que vient d'avoir un membre de la commission des pêches fluviales aux Etats-Unis. Il venait de voir jeter comme morts cinq ou six poissons retirés des bassins officiels et les avait emportés dans sa poche pour les disséquer, quand il s'aperçut, en arrivant chez lui, que ces poissons donnaient encore quelques signes de vie. Il les plaça dans un bocal plein d'eau; mais les malheureuses créatures flottaient le ventre en l'air, en bâillant à qui mieux mieux, selon l'usage des poissons qui se disposent à passer de vie à trépas.

Notre observateur, mû vraisemblablement par une haute appréciation personnelle des propriétés toniques du brandy, eût l'ingénieuse idée d'en instiller une goutte dans la bouche de chacun de ses poissons. L'effet fut subtil et en quelque sorte magique. Tous les poissons, repris d'une vigueur soudaine, renoncèrent au décubitus dorsal, cessèrent de bailler, agitèrent leurs nageoires et commencèrent à se promener autour du bocal, comme cela se doit. La même expérience répétée un grand nombre de fois donna toujours un résultat identique. Il est maintenant démontré qu'une goutte d'eau-de-vie agit très énergiquement sur la vitalité des poissons tirés de leur élément naturel, et la notion peut ne pas être sans importance pour le transport de la marée loin des côtes.

Variétés

Les livres nouveaux. — *Le duc de Rohan et les Protestants, sous Louis XIII*, par Henry de la Gaule.

Le nom des Rohans n'appartient pas seulement aux vaines annales des chroniques nobiliaires, il enrichit aussi le trésor de nos gloires nationales; mais

c'est surtout sous le roi Louis XIII et dans la dernière de nos guerres de religion, qu'il acquit une grande célébrité dans la personne de Henri, duc de Rohan, chef des protestants français.

Il ne suffit pas que ses contemporains, amis ou ennemis, lui aient décerné le titre de grand capitaine, ni qu'après eux Anquetil, Le Vassor, Voltaire et tant d'autres historiens le lui aient confirmé : la résistance héroïque et désespérée qu'il opposa de 1621 à 1629, dans nos provinces du Midi, aux diverses armées de Louis XIII, et à la diplomatie implacable de Richelieu, pour soutenir l'existence politique du parti protestant et enfin la défaite glorieuse de ce parti, demandaient depuis longtemps d'être traitées à part, dans un ouvrage spécial, au lieu de rester confondues dans l'histoire générale d'un règne fécond en événements de toutes sortes. C'est cette tâche importante et instructive au point de vue historique que M. Henry de la Gaule, ancien officier, vient de remplir avec une précision et une fidélité de détails qui lui présagent un véritable succès, dans le volume intitulé, *Le duc de Rohan et les Protestants, sous Louis XIII*, publié par la librairie Plon, Nourrit et C^{ie}, éditeurs, 10, rue Garancière, Paris.

Montauban, Montpellier, La Rochelle, Privas, Alais; telles sont les divisions de ce beau travail, que catholiques et protestants voudront lire, et dans lequel le reconnaît avec quelle convenance et quel sentiment d'impartialité l'auteur a su éviter toute susceptibilité de conscience, bornant sa tâche à raconter les faits de guerre, les suspensions d'armes, les négociations diplomatiques, les traités de paix et leur importance plutôt pratique que religieuse. SPERANZA.

Le Figaro illustré paraîtra le 1^{er} décembre. Cette merveilleuse publication dont le Figaro a pris l'initiative sera, comme l'année dernière, un événement artistique et littéraire. Il contiendra quatre pages en couleur, hors texte, propres à être encadrées et signées : Detaille, de Neuville, Le Biant, Geoffroy. — Huit grandes gravures. — Texte de Sardou, Coppée, Zola, Jules Verne, Georges Ohnet, L. Monton, etc. etc.

Adresser les demandes avec mandat, à l'administration de Figaro, 26, rue Drouot, Paris. Prix : 3 fr. 50, hors Paris.

BOURSE. — Cours au 27 novembre

3 0/0.....	78 95
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 35
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 90
4 1/2 0/0 1883.....	108 60

Dernier cours du 26 novembre

Actions Orléans.....	4,317 00
Actions Lyon.....	1,242 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	375 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	307 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	304 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	337 25

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 novembre 1884.

Le marché conserve la même physionomie, c'est-à-dire que les cours de nos fonds publics comme ceux de certaines valeurs favorites de la spéculation ont toujours une bonne attitude, et cela, en dépit des réalisations inévitables après un mouvement de progression qui a pris, en quelques séances, un si large développement.

La liquidation s'approche à grands pas et il n'est guère permis de supposer que, durant les journées qui nous séparent encore de la fin du mois, les vendeurs puissent trouver l'occasion de prendre leur revanche des nombreux et cuisants échecs qui viennent de leur être infligés. Peut-être leurs adversaires ne feront-ils rien pour conquérir de nouveaux et importants avantages, mais il est tout au moins probable qu'ils ne laisseront pas entamer les positions sur lesquelles ils ont réussi à s'établir en dépit de tous les événements les plus propres à empêcher la réussite de leurs projets.

Quoi qu'il en soit, constatons que le 3 0/0 se maintient aujourd'hui à 79.05; l'Amortissable fait 80.42; le 4 1/2 est à 108.07.

Parmi les fonds étrangers, nous avons à constater l'amélioration du 5 0/0 turc, à 8.65, et l'immobilité de l'obligation égyptienne, aux environs de 321.

Le Foncier est très ferme à 1307; les actions de nos grandes lignes de chemins de fer prennent aussi leur bonne part des tendances favorables qui prévalent.

L'obligation Est-Algérien est demandée à 330. L'obligation Panama est lourde à 318; à ce prix, il est difficile de trouver acquéreur.

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française*, 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS
Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis... 5 fr.
- Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet, depuis... 14 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis... 15 fr.
- Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis... 7 fr. 50
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis... 45 fr.
- Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ouatées, depuis... 45 fr.
- Des Cabans, depuis... 8 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer ; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

COMPLET, DRAP NOUVEAUTÉ, SUR MESURE, A 22 FRANCS

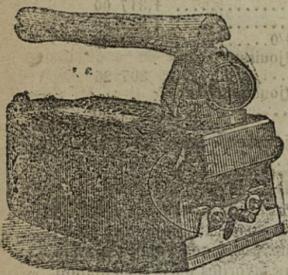
VIGNES AMÉRICAINES DU DOMAINE DE CAUMONT

PRÈS PUY-LEVEQUE (LOT)

	Boutures le mille.	Racinés le mille.
Jacquez	30 »	150 »
Herbemont	30 »	180 »
Cunningham	30 »	
Riparia	30 »	80 »
Solonis	30 »	100 »
York Madeira	30 »	

Boutures Othello, Canada, Triumph, Noah, à prix modérés.

Adresser les demandes à M. PIEDLOUP, régisseur du domaine de Caumont.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, pharmacie centrale à Cahors.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages, — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffé.	Bout.	Racin.
Montefiore (vrai)	cent. 60	» 300
Riparia tomentoux	2	» 7
Riparia	150	» 6
Solonis	150	» 6
Viala	150	» 6
Yorek	2	» 8
Taylor	1	» 4
Clinton	0 50	» 2
Rupestri	3	» 10
Aminia	5	»
Producteurs directs.		
Othello	10	» 35
Herbemont	2	» 10
Senesqua	5	» 25
Bram	5	» 25
Canada	5	» 25
Triumph	8	» 30
Noha	5	» 25
Jacquez	1 50	» 7
Cunningham	1 50	» 7
Secrétaire	40	»

FRANCO-AMÉRICAIN

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia, Solonis ou Viala, 180 francs le mille.

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénélon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

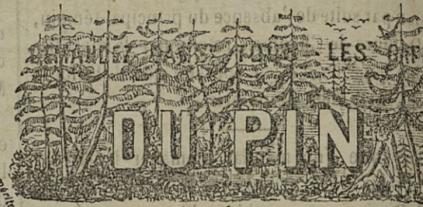
Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.



Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES